

Le Syndicaliste

L'information du Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

FO la force syndicale **DGFIP**

HORS
SÉRIE

Les élections professionnelles
du 4 décembre 2014

DOSSIER



LE 4 DÉCEMBRE

FO la force syndicale **DGFIP**

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER



sommaire

Éditorial :

4 décembre 2014, priorité aux agents

p. 3

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

actualité sociale

Faire aboutir les justes revendications

p. 4

Élections professionnelles

Revendiquer la reconnaissance de toutes nos missions et de la technicité des personnels

p. 5

Les candidats à la CAPN n°3

p. 6

Les candidats à la CAPN n°4

p. 7

Les candidats à la CAPN n°5

p. 8

Les candidats à la CAPN n°6

p. 9 et 10

Les candidats à la CAPN n°7

p. 11 et 12

Les candidats à la CAPN n°8

p. 13

Les candidats aux CCP

p. 13

Au CT Ministériel, FO s'engage

p. 14

Les candidats au CT Ministériel

p. 15

Élections 2014 : qui vote ?

p. 16

F.O.-DGFIP revendique

p. 17

Climat social

Gros temps persistant à la DGFIP

p. 18

Le Syndicaliste F.O.-DGFIP est une publication trimestrielle éditée par le Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
45-47, rue des Petites Écuries
75484 PARIS Cedex 10
Tél. 01 47 70 91 69
site Internet :
<http://www.fo-dgfip.fr>

0,50 € le numéro
Cette publication, uniquement diffusée aux adhérents, n'est pas vendue au numéro

N° CPPAP : 0519 S 06593
ISSN 2105-3553

Directrice de la publication :
Hélène FAUVEL

Équipe rédactionnelle :
Corinne ANGLADE
Catherine BOULET
Olivier BRUNELLE
Philippe CINQ
Claudine GAUTRONNEAU
Luc KAÇAR
Jean-Christophe LANSAC
Frédéric LIAUTAUD
Jean-Paul PHILIDET

Crédit photographique,
sauf mentions particulières :
F.O.-DGFIP

Service courrier :
Le Syndicaliste F.O.-DGFIP
45-47, rue des Petites Écuries
75484 PARIS Cedex 10

Le Syndicaliste F.O.-DGFIP est imprimé par
Vincent Imprimeries
ZI du Menneton
26, rue Charles-Bedaux
BP 4229
37042 TOURS Cedex 1

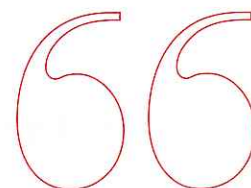
FO DGFIP
la force syndicale

« Être syndicaliste,
c'est une manière de vivre »

SIMONE WEIL, philosophe (1909-1943)



HÉLÈNE FAUVEL
Secrétaire Générale F.O.-DGFIP



LE 4 DÉCEMBRE 2014, PRIORITÉ AUX AGENTS

Le 4 décembre prochain, l'ensemble des fonctionnaires et agents publics sont invités à élire leurs représentants dans les comités techniques, commissions administratives paritaires ou commissions consultatives paritaires, selon leur statut.

De l'élection dans les comités techniques dépendra la représentativité des organisations syndicales au sein de toute la fonction publique.

Face à des politiques constantes de remise en cause des moyens alloués aux services publics, les représentants **F.O.-DGFIP** n'ont eu de cesse depuis 3 ans de défendre le budget, les effectifs, les conditions de travail.

Donner la priorité aux agents, à la DGFIP, c'est défendre le maillage territorial du réseau, c'est encore exiger que toutes les missions de la Direction Générale soient reconnues comme essentielles et donc elles aussi prioritaires.

Défendre le réseau, c'est aussi demain éviter la mobilité forcée et des conditions de vie et de travail dégradées.

Défendre l'outil de travail, dans les comités techniques, c'est permettre le respect des droits des personnels dans les CAP et les CCP.

Il y a trois ans, mon prédécesseur Jean Yves BRUN écrivait : « Pour **F.O.**, représenter les personnels dans les instances paritaires, cela signifie clairement défendre avec détermination tous les personnels et porter des revendications de progrès en matière de règles de gestion et de droits individuels et collectifs sans compromission ni clientélisme ».

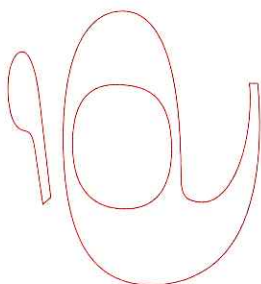
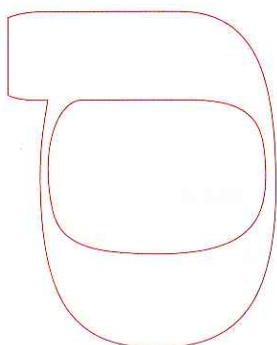
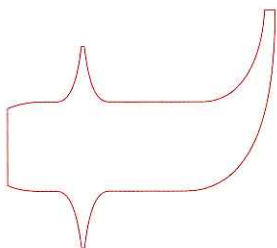
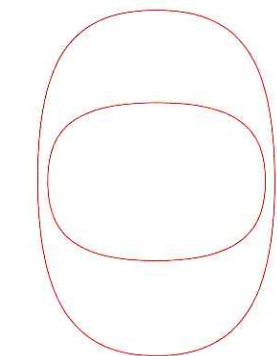
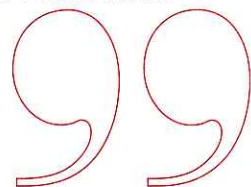
Il poursuivait ainsi : « Pour **F.O.**, représenter les personnels aux seins des comités techniques cela signifie clairement défendre sans complaisance ni corporatisme les missions des services et les conditions de travail des agents ».

Et c'est ce que vos représentants **F.O.** ont fait.

Les femmes et les hommes passent et apportent leur pierre à l'édifice, le syndicat reste ce qu'il est : libre, indépendant et déterminé.

Le 4 décembre 2014, voter et faire voter pour les listes **F.O.**, c'est choisir la défense du service public et le respect des droits des agents.

Le 4 décembre 2014, votre voix peut tout changer.



**Communiqué du Conseil Syndical
des 7,8 et 9 octobre 2014**

Faire aboutir les justes revendications

Le Conseil Syndical de F.O.-DGFIP, réuni à Paris les 7, 8 et 9 octobre 2014, a abordé successivement la situation générale d'un point de vue économique et social, le projet de loi de finances pour 2015 et les sujets concernant, plus particulièrement, la DGFIP.

Le gouvernement persiste à mener une politique d'austérité dont les effets dévastateurs pèsent lourdement sur les salariés et, par conséquent, sur les recettes fiscales et sociales. Ainsi, dans le cadre du pacte de responsabilité, et afin de donner des gages aux marchés financiers comme à un patronat dont les exigences n'ont plus de limite, le gouvernement prévoit 1,4 milliard d'économies sur la masse salariale des fonctionnaires. Le Conseil Syndical, avec la Confédération F.O., dénonce le pacte de responsabilité et en demande l'abrogation.

Politique d'austérité oblige, le gel de la valeur du point d'indice est confirmé jusqu'en 2017 pendant que les volumes de promotions catégorielles pourraient être à nouveau réduits de 50 %. Dans ce contexte, la Direction Générale des Finances Publiques a osé profiter de l'harmonisation des régimes indemnitaires pour diminuer la rémunération de certains de ses agents.

Pendant ce temps, les attaques contre le statut des fonctionnaires sont alimentées par les discours nombreux de politiques de tous bords.

Le Syndicat F.O.-DGFIP réaffirme que le Statut général des Fonctionnaires ne constitue en aucun cas un privilège. Il est au contraire le garant de la neutralité et de l'indépendance du fonctionnaire dans l'exercice de ses missions, donc le garant de l'égalité de traitement du citoyen.

C'est le moment que choisit le gouvernement pour mettre en place le Conseil National du service public. Il s'agit, sans équivoque, d'une nouvelle parodie de dialogue social et Force Ouvrière, toujours demandeur d'un véritable débat sur le rôle et la place du service public, portera ses revendications en matière d'effectifs, de moyens budgétaires et de préservation de l'ensemble des missions.

Parallèlement, la Ministre de la Fonction publique lance une « négociation » intitulée « Avenir de la Fonction publique » dont l'objectif est de substituer aux statuts particuliers un statut « trans-fonction publique » et permettre la mobilité forcée des fonctionnaires (État, Territoriaux et hospitaliers). Force Ouvrière condamne et rejette d'ores et déjà cette logique, dangereuse pour le Service Public républicain.

À la DGFIP, de restrictions budgétaires en réductions d'emplois, les postes et services sont aujourd'hui au bord de l'implosion alors que la charge de travail augmente partout et que les attentes des usagers n'ont jamais été aussi fortes. Dans un contexte exacerbé de « ras-le-bol fiscal », largement entretenu par les politiques et les médias, les personnels subissent chaque jour insultes, sarcasmes et quolibets de la part de certains contribuables et usagers exaspérés. Ces dernières semaines, des actes de destruction répétés contre des Centres des Finances Publiques témoignent de la gravité de la situation.

Comme seule réponse, la Direction Générale propose une diminution des plages d'ouverture au public. Une telle décision ne résoudrait pourtant en rien les problèmes de conditions de travail. Elle aboutirait au contraire à concentrer les problèmes sur un laps de temps plus réduit en allongeant les files d'attente, en exaspérant encore plus les usagers et en dégradant davantage les conditions de travail.

En prenant comme prétexte l'amélioration des conditions de travail, la Direction Générale n'a d'autre but que de réduire le service public et de justifier également les fermetures et les regroupements de services conformément aux orientations de la démarche stratégique. D'ailleurs, la Direction Générale ne cache plus que son objectif est la suppression de 850 postes à l'horizon 2018. F.O.-DGFIP refuse catégoriquement toutes ces suppressions qui vont réorganiser le réseau des postes comptables au détriment du maillage territorial.

Pour F.O.-DGFIP, défendre la présence de tous les services sur le territoire, c'est éviter, pour demain, la mobilité forcée des personnels, préserver les possibilités de promotions et un déroulement de carrière attractif pour tous.

Face aux menaces de privatisation des missions de recouvrement et de dépenses des collectivités territoriales et de l'État contenues dans le projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises, F.O.-DGFIP maintient son opposition totale à ces textes et rappelle ce principe de précaution : **à argent public, comptable public.**

Alors que la Direction Générale a mis en place des règles de gestions inadaptées à la réalité du réseau, F.O.-DGFIP revendique de nouvelles règles qui correspondent enfin aux aspirations légitimes des agents.

F.O.-DGFIP soutient avec force que l'amélioration des conditions de travail passe par l'arrêt immédiat de la démarche stratégique, la création des emplois nécessaires et l'attribution des moyens budgétaires adaptés au bon exercice des missions.

Pour faire aboutir ces justes revendications, le Conseil Syndical invite tous les agents des Finances Publiques à rejoindre le seul syndicat libre et indépendant et à voter pour les listes F.O. le 4 décembre prochain.

VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER.

LE 4 DÉCEMBRE, VOTEZ POUR LES LISTES F.O.-DGFIP

Revendiquer la reconnaissance de toutes nos missions et de la technicité des personnels

Depuis la création de la DGFIP, le syndicat a constamment revendiqué les moyens indispensables à l'exercice de toutes les missions et la reconnaissance de la technicité et de la conscience professionnelle des personnels.

Dans un contexte d'attaques répétées contre des sites de la DGFIP et d'exaspération grandissante des contribuables et usagers, il importe plus que jamais de continuer ce combat.

Bien exercer nos missions, c'est obtenir l'arrêt des suppressions d'emplois et les moyens budgétaires nécessaires à faire notre travail dans de bonnes conditions.

Les récentes propositions de la Direction Générale témoignent à l'évidence d'une forme de renoncement.

Pour **F.O.-DGFIP**, revoir à la baisse les horaires d'ouverture au public ne régleront en effet en rien le problème des conditions de travail mais préfigurent nettement l'abandon du maillage territorial du réseau et à terme de pans entiers de missions.

De même, l'expérimentation du traitement des appels téléphoniques et des courriels des postes comptables de l'Oise par un centre d'appel adossé au CIS de Rouen, signe dans les faits l'échec de la fusion.

Il faut rappeler en effet que l'argument principal avancé pour justifier cette fusion fut de créer les conditions d'un meilleur accueil du public. Que n'avons-nous pas entendu à l'époque sur les allées et venues que devait faire un contribuable afin d'obtenir le bon renseignement !

En vertu de cette analyse un peu courte, il était donc nécessaire de regrouper en un même lieu tous les agents susceptibles de renseigner le contribuable et d'encaisser ses contributions.

Force est de constater aujourd'hui qu'au train où vont les choses, ce même contribuable finira par ne plus pouvoir se rendre nulle part. Par ailleurs le regroupement en un lieu unique de tous les problèmes sans les moyens pour y faire face nourrit l'exaspération des usagers à qui l'on avait pourtant promis une amélioration significative.

Dans le même temps, au niveau du secteur public local, de nombreux élus font état d'une dégradation de la qualité du service rendu.

Ce qui est en cause, ce n'est pas le professionnalisme des personnels mais bien les moyens qui leur sont donnés.

Demain si nous laissons faire, le nouveau visage de la DGFIP pourrait ressembler à ce qui suit : quelques guichets par département dont la mission serait de répondre aux questions les plus simples, les sujets plus pointus étant par ailleurs traités dans des pôles régionaux ou inter-régionaux.

Derrière cette logique se cache d'une part la disparition du service public de proximité mais aussi pour les personnels la perte de compétence et de la bonne connaissance du tissu fiscal et économique.

Perte de compétence signifie aussi justification d'une rémunération différenciée : d'un côté les agents du « front office », de l'autre côté ceux des pôles d'expertise.

F.O.-DGFIP a une autre ambition pour la DGFIP et ses personnels, et continuera son combat pour la reconnaissance de toutes les missions et la technicité de tous les agents.

Le 4 décembre, en votant massivement pour les listes **F.O.-DGFIP**, vous donnerez un coup d'arrêt à cette logique destructrice.

Le 4 décembre, en votant **F.O.-DGFIP**, vous nous permettrez d'obtenir pour tous de meilleures règles de gestion et de meilleures conditions de travail.

**Le 4 décembre 2014,
votre voix peut tout changer**

LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP** A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°3 Inspecteurs Divisionnaires des Finances Publiques Hors Classe



Jean-François PAS
T Rives de Loire Nord Orléans



Hubert BROTHIER
T Epinay s/Seine



Gérard LAUSSAC
SIE Bagnols s/Ceze



Jean-Pierre SALVADOR
DDFIP Vaucluse



Anne POULAIN
SIP Salon-de-Provence



Sonia ROUCAUTE
SIP Laon

Inspecteurs Divisionnaires des Finances Publiques de classe normale



Laurent ROSE
Trés. Audincourt



Philippe VANDROT
SPF Mâcon



Françoise FABRE
DDFIP Pyrénées-Orientales



Dominique NEGRE
DDFiP Alpes-Maritimes



Isabelle ROULAND
DDFiP Eure



Patrice BIGOUIN
DDFiP Côtes d'Armor

LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP** A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°4 Inspecteurs des Finances publiques



22
Yves LE VAILLANT
DDFiP St Brieuc BDV Est



66
Violaine OLIVE
Trés. RIVESALTES



13
Véronique PECORINI
DRFiP PACA et BdR



59
Bruno DEPRez
Huissier DRFiP Nord



62
Delphine MORTELETTE
DDFiP Pas-de-Calais



66
Fabien BONISCHO
SIE Colmar



24
Isabelle DUFAU
Trés. Sarlat-La-Caneda



61
Jocelyne DE MOUZON
SPF Mortagne-au-Perche



06
Christophe GIODARNO
Tres.Vence



10
Laurent CROUZET
Trés Arcis-sur-Aube



86
Maryline SOUCHARD
ESI Poitiers



31
Patrick LUMEAU
DRFiP Haute-Garonne



57
Aimé GENTIT
Tres. Metz Mle



59
Sarah MERAIH
RF Douai



78
Jean-Marc LE CORRONG
Poissy 5° BDV



94
David BOURGEAT-LAMI
DNID

LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP** A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°5

Géomètres Principaux des Finances publiques



Bernard CROUZIL
ENFiP Toulouse



David THEILLET
CDIF Montpellier

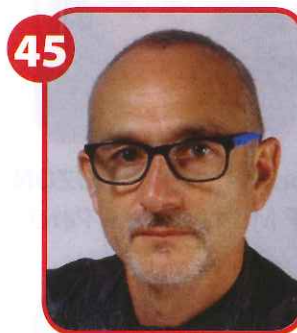


Patrick de la FOATA
CDIF Ajaccio



Joseph GAROZZO
CDIF Nice

Géomètres des Finances Publiques



Philippe GEORGET
CDIF Orléans



Jean Hubert JACQUEMIN
CDIF Bar-le-Duc



**Andriampanarivo
RANAIVOSON**
CDIF Castres



Sylvain COROLEUR
CDIF Auxerre

Techniciens Géomètres des Finances Publiques



Louise HEREIL
BRF Nantes



Jean Philippe SUZZONI
CDIF Evreux



Arnaud GUNTZ
BANT Saint-Dizier



Thomas GUILLOT
CDIF Marseille Nord

LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP** A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°6

Contrôleurs Principaux des Finances Publiques



Sylvie SERRE
SIP Anglet



Pascaline KERHOAS
DRFiP Auvergne



Marc GEORGES
PCE Anemasse et Thonon



Antonio GONZALES
RF Arles



Olivier JACQUET
Services Centraux



Erick GUERRY
DRFiP Finistère



**Bernadette PHILIPS-
INVERNIZZI**
DDFiP Oise



Véronique REDARCE
DDFiP Val d'Oise



Jean-Luc PELLETIER
DRFiP Rhône



Bruno GILBERT
DRFiP Calvados



Martine HELLERINGER
SIE Metz Est



Jean-Paul BERTRAND
DDFiP Ariège

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°6

Contrôleurs des Finances publiques 1^{ère} et 2^{ème} Classe



13
Marie-Laure SOLANO
DRFiP Bouches-du-Rhône



11
Philippe CANE
SIE Narbonne



2B
Sébastien DESCHAMPS
Trés. Bastia Mle



06
Brigitte DEMAUX
DDFiP Alpes-Maritimes



75
Stéphane DERGUI-BOUSSOU
DRFiP Paris



10
Coralie SANCHEZ
SIP Troyes Agglomération



30
Thierry VINCENT
SIE Bagnols-sur-Cèze



56
Patrick RAVACHE
SIP d'Auray



03
Michelle BOUVIER
SIP Montluçon



31
Florence ALVINERIE
RF Toulouse Mle



62
Jacques REGNIER
RF Boulogne-sur-Mer



78
Monaim DOUITE
Tres. Meulan



44
Julie SABRA
TG Etranger



07
Nathalie VILET
DDFiP Ardèche



33
Laurence DERIS
DRFiP Gironde



2A
Frédéric VESPERINI
ESI Ajaccio

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°7

Agents d'Administration Principal de 1^{ère} Classe



84
Véronique LIAUTAUD
SIE Carpentras



29
William THUBERT
DDFiP Finistère



75
Martine MINIOU
DRFiP Paris



93
Franck BELLAY
DDFiP Seine-Saint-Denis



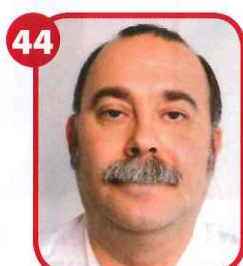
67
Patrick BAVARD
Tres. Sélestat Collect.



54
Jean-Louis SZATMARI
SIP Luneville



57
Nathalie CUCINI
SIE Metz Est



44
Pascal PERRON
Tres. Rezé



60
Fabrice DUCASTELLE
Tres. Méru Mle

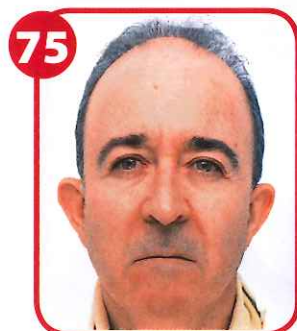


92
Corinne TUFFIN
DDFiP Hauts-de-Seine

Agents d'Administration Principal de 2^{ème} Classe



971
Christophe TREHOUT
SIP Basse-Terre Sud



75
Laurent AUBOYER
DS AP-HP



94
Jérémy RAOUL
DNID



95
Sandrine LEDOUX
SIP Saint-Leu-la-Forêt



10
Laurie-Anne TERRASSE
SIE Troyes Extérieur



14
Géraldine TANQUEREL
SIP Lisieux



68
Karinne PEREIRA-MONTEIRO
SIP Colmar



03
Christophe RANDOING
SIE Montluçon

Agents d'Administration de 1^{ère} Classe



93
Antony DACLINAT
Tres. Epinay-sur-Seine



95
Vincent HAYAUX DU TILLY
DDFiP Val d'Oise



06
Sabrina MEZILI
Tres. Nice Mle



57
Christine DE SOUSA
SIP Metz Est



974
Catherine HOAREAU
SIP St-Denis de la Réunion



62
Coralie VINCENT
DDFiP Pas-de-Calais



31
Alexandra SABATHIER
DRFiP Haute-Garonne



70
Julie BOILEAU
Tres. MELISAY

LES CANDIDATS F.O.-DGFIP

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE N°8

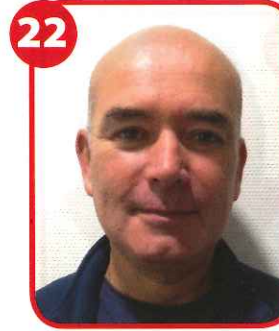
Agents Techniques Principaux de 1^{ère} Classe des Finances Publiques



14
Didier LECOQ
DRFiP Calvados



77
Patrick RATTE
ENFiP Noisiel



22
Jean-François HUET
DDFiP Côtes d'Armor



67
Eric HOFSTETTER
DDFiP Bas-Rhin

Agents Techniques Principaux de 2^{ème} Classe des Finances Publiques



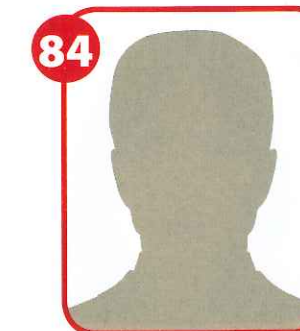
30
Valéry FLEURANT
CFP Bagnols-sur-Cèze



31
Pierre LABAISSE
ENFiP Toulouse



43
Danièle ISSARTEL
DDFiP Haute-Loire



84
Jean-Marie JAUFFRET
DDFiP Vaucluse

Agents Techniques 2^{ème} Classe des Finances Publiques



Jean Antoine DELIPERI
DRFiP Corse-du-Sud



Romuald DUFRAISSE
ESI Limoges



Martine ETASSE
DRFiP Calvados

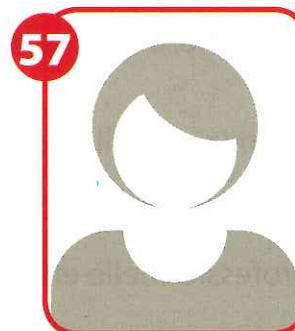


Nicolas BELLICAUD
ESI Limoges

LES CANDIDATS **F.O.-DGFIP** A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE N°1 Agents sous contrat de droit public



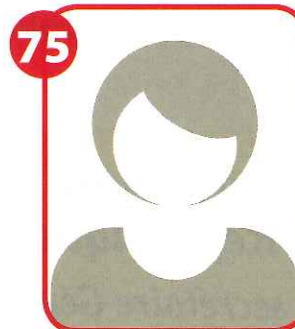
Sébastien BATESTI
DDFiP Corse-du-Sud



Marie-Pascale GARIERI
Tres. Metz Amendes



Dominique JOUVE
DDFiP Haute-Loire



Emilia REMACHO
DRFiP PARIS



FÉDÉRATION
DES FINANCES

**PRIORITÉ
AUX AGENTS**

S'ENGAGE POUR :

- ▶ La défense d'un service public républicain ambitieux, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens, sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Le maintien du statut général de la Fonction Publique et de ses statuts particuliers.
- ▶ Un recrutement à la hauteur des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers.
- ▶ L'amélioration des conditions d'emploi des contractuels et la titularisation pour ceux qui la souhaitent.
- ▶ Une revalorisation immédiate du point indice.
- ▶ L'intégration des régimes indemnitaires dans le calcul des droits à pension.
- ▶ Une reconnaissance de la technicité des agents, par des plans de promotions exceptionnels.
- ▶ Une politique d'hygiène, de sécurité, de santé au travail à la hauteur des besoins des agents.
- ▶ Une action sociale ministérielle de haut niveau au service de tous les agents.
- ▶ Le droit à une protection sociale complémentaire solidaire et intergénérationnelle.
- ▶ Une formation professionnelle effective tout au long de la carrière.
- ▶ L'égalité professionnelle tout au long de la carrière, par la prise en compte notamment des interruptions de carrière (temps partiels, congé maternité, congé parental, congés maladie...),
- ▶ Le recrutement, l'insertion et l'amélioration du déroulement de carrière des personnels handicapés.

« Plus que jamais, défendre et promouvoir le service public, c'est défendre la République »,

Jean Claude Mailly, secrétaire Général de la Confédération Force Ouvrière

LES CANDIDATS **F.O. FINANCES** AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL



Philippe GRASSET
DGDDI



Françoise GAUCHET
DGFIP



Françoise PHELIX
DGFIP



Didier COURTOIS
DGFIP



Laurent AUBURSIN
DGFIP



Roselyne LEMAINQUE
DREAL



Marie José DEFRANCE
INSEE



Jean François ZAMORA
SG



Françoise LAGOUANERE
DGCCRF-DDCSPP



Patricia DOUANEVSKI
DGCIS



Bernard BOIDIN
DGT



Céline DEFARCY
DIRECCTE



Jacques DEFFIEUX
DGDDI



Hélène FAUVEL
DGFIP



Sophie MAHE
SCL



Erick GUERRY
DGFIP



Bernard SANNINI
SG



Gil LORENZO
DGDDI



Béatrice COLLET
DGFIP



Thérèse KANE
SG



Marie Jeanne CATALA
DGDDI



Florence DIOT
DGFIP



Wilfried GERARD
DREAL



Jacques REGNIER
DGFIP



Martine HELLERINGER
DGFIP



Patricia DAVID
INSEE



Céline FASULO
DREAL



Jean François DEBACKER
INSEE



Pascal DUMAS
DGFIP



Olivier DUBARRY
DGFIP

LE 4 DECEMBRE 2014, QUI VOTE ?

AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL

Agent titulaire de la DGFIP
Agent Stagiaire (stage pratique)
Agent Contractuel de droit public dit « agents Berkani »
Autre Agent Contractuel de droit public

AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Agent titulaire de la DGFIP
Agent Stagiaire (stage pratique)
Agent Contractuel de droit public dit « agents Berkani »
Autre Agent Contractuel de droit public

CAP NATIONALE

Agent titulaire de la DGFIP
Agent titulaire détaché (sortant)
Agent Stagiaire (Interne et dans le corps d'origine)

CAP LOCALE

Agent titulaire de la DGFIP

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE NATIONALE N°1

Agent Contractuel de droit public dit « agents Berkani »

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE NATIONALE N°2

Autre Agent Contractuel de droit public

Les stagiaires internes en cours de scolarité ne votent ni au Comité Technique Ministériel, ni au Comité technique Local.

Les agents externes ne participent à aucun scrutin

3

MODALITES
DE VOTE

- ▶ A l'urne (dans les structures de plus de 60 agents)
- ▶ A la sacoche
- ▶ Par correspondance (en cas de maladie, congé ou mission)

À LA DGFIP EXEMPLAIRES, NON PRIORITAIRES, ÇA PEUT PLUS LE FAIRE !

- 1 Renforcer le service public républicain en lui donnant les effectifs de personnels titulaires et les crédits de fonctionnement nécessaires **au bon** exercice des missions.
- 2 Reconnaître le caractère prioritaire de toutes les missions de la DGFIP, missions essentielles aux intérêts de la collectivité nationale et garantes de l'égalité de traitement des citoyens.
- 3 Arrêter immédiatement la démarche stratégique et ses diverses déclinaisons : suppressions d'emplois, réduction des implantations territoriales et restructuration des missions financières et fiscales.
- 4 Rejeter tous les processus de réduction et de transfert par privatisation ou externalisation des missions en cessant de donner des gages au patronat et aux marchés financiers.

À LA DGFIP REVALORISER LES RÉGIMES INDEMNITAIRES C'EST PAS DU LUXE !

- 1 Augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à hauteur de la compensation de la perte de pouvoir d'achat enregistrée depuis 10 ans.
- 2 Revalorisation immédiate des régimes indemnitaires.
- 3 «A travail égal, salaire égal» pour les agents de même grade exerçant des fonctions similaires.
- 4 Intégration des primes et indemnités dans le traitement soumis à retenue pour pension.

À LA DGFIP LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SI ON FAISAIT PLUS QUE D'EN PARLER ?

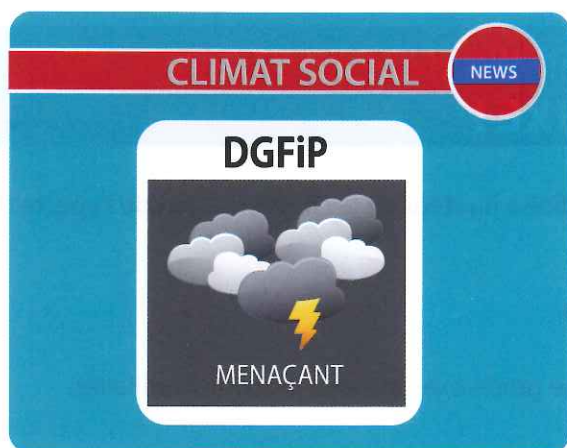
- 1 L'attribution des moyens **humains et matériels** nécessaires **au bon** exercice des missions.
- 2 Des modes d'organisation du travail respectueux de la santé **physique et mentale des agents**.
- 3 L'arrêt du **pilotage** fondé **uniquement** sur les indicateurs **et la culture** du résultat.
- 4 Des réalisations immobilières prenant véritablement en compte les impératifs de sécurité et de sûreté des **agents**.

À LA DGFIP LES MEILLEURES RÈGLES DE GESTION POUR TOUS, C'EST URGENT !

- 1 Deux vrais mouvements par an pour donner deux fois plus de possibilités de mutations, résorber plus rapidement la vacance d'emploi **afin** d'améliorer les conditions de travail pour tous.
- 2 Donner la possibilité d'être affectés dans le département aux agents promus de C en B afin de favoriser la promotion sociale et de mettre un terme aux discriminations professionnelles dont les femmes sont principalement victimes.
- 3 En finir avec les machines à excluir qui sont autant de freins à la carrière, comme les différents concours au sein de la catégorie B ou le jury de sélection pour l'accès au grade d'Inspecteur Divisionnaire.
- 4 Des règles de gestion qui bénéficient à tous les agents dans le respect des engagements ministériels.

La 27^e vague de l'Observatoire interne sur le climat social aux Finances est parue sur le référencement

Gros temps persistant à la DGFIP



Depuis quatorze ans, tous les six mois, les agents des ministères financiers font l'objet d'une enquête permettant de suivre le climat social dans les différentes directions. Dans le cadre de cette 27^e édition, 3 101 agents de toutes les catégories ont été contactés lors d'une enquête téléphonique menée entre le 22 mai et le 25 juin 2014 par Ipsos. L'analyse des données recueillies a été présentée aux Fédérations des Finances dans le cadre d'une réunion d'information. Les données concernant la Direction Générale des Finances Publiques démontrent que le climat social est loin de la sérénité, compte tenu des inquiétudes nombreuses des agents.

Question : Les changements récents qui sont intervenus à la DGFIP, ont eu pour votre direction, un effet :

	Juin 2014	Novembre 2013
Favorable	17 %	19 %
Défavorable	55 %	56 %
Pas de changement	28 %	25 %

Constat préoccupant pour la Direction Générale qui a axé toute sa communication ces derniers mois sur les prétendus bienfaits de la démarche stratégique, puisque plus d'un agent sur deux considère toujours que les changements ont un effet défavorable sur la DGFIP.

Question : Estimez-vous que votre situation personnelle, au sein du Ministère dans les prochaines années :

	Juin 2014	Novembre 2013
Va rester la même	28 %	28 %
Va se dégrader	59 %	59 %
Va s'améliorer	9 %	10 %

Si près de 3 agents de la DGFIP sur 5 estiment que leur situation personnelle va se dégrader dans les prochaines années, il faut noter par ailleurs que

72 % d'entre eux pensent que c'est déjà le cas pour leurs conditions de travail.

Le taux de satisfaction sur les possibilités d'avancement a diminué, passant de 46 % en novembre 2013 à 42 % en juin 2014, suivant en cela celui de la rémunération (52 % en juin 2014 contre 56 % précédemment) et celui de la reconnaissance de la valeur professionnelle qui se situe désormais à 46 % de satisfaits.

Le taux de conflictualité augmente puisqu'à la question « Estimez-vous que les agents sont prêts à participer à des actions revendicatives », 30 % des agents répondent oui, pendant qu'ils sont 59 % à affirmer être prêts à participer à de telles actions.

Pour conclure, si 40 % des agents de la DGFIP déclarent une motivation en diminution (ils étaient 35 % en novembre 2013), ils sont 66 % à être satisfaits de travailler dans ce ministère et sont 62 % pour ce qui concerne la qualité de service rendu.

Ces enquêtes confirment le malaise latent des agents des Finances Publiques qui sont à la fois fiers des missions qu'ils exercent et du service qu'ils rendent à la collectivité, tout en étant déçus d'un manque de reconnaissance évident.

Pour **F.O.-DGFIP**, le contexte de suppressions d'emplois et de réduction des moyens budgétaires justifie toutes leurs inquiétudes et ce ne sont pas les orientations du projet de loi de finances 2015 (PLF) qui vont modifier ce climat social très dégradé.

<http://www.fo-dgfp.fr>

Mis à jour dès que nécessaire (parfois, plusieurs fois par jour) **pour tout savoir en quelques clics sur l'actualité** des services de la DGFiP et l'activité du Syndicat. Les comptes rendus de toutes les réunions avec la Direction Générale (CAPN, GT, RTA, etc...) et toujours :

- ▶ tous les numéros de notre publication trimestrielle **Le Syndicaliste**,
- ▶ un **espace de téléchargement réservé** aux adhérents (et aux militants)

Retrouvez également
les sites des sections
départementales ou locales
sur

<http://www.fo-dgfp-sd.fr>



+ COMPLET
+ SIMPLE
+ CLAIR
+ ATTRACTIF
+ D'INF.O.S
ET TOUJOURS
REVENDICATIF !



RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfp>



@fodgfp



<http://fo-dgfp.fr/mobile>

L'essentiel du site web national dans une version **plus lisible** sur un petit écran,
plus rapide et à l'ergonomie revue et **simplifiée**.

